



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### Origine des Stagiaires :

Dans le cas d'une formation de groupe, les stagiaires peuvent être issus d'une même entreprise ou d'entreprises différentes. Dans le cas d'une formation individuelle, les stagiaires peuvent être issus d'une même entreprise, d'une entreprise propre à un stagiaire ou sont considérés comme des particuliers (notamment dans le cadre du CPF hors temps de travail).

### Logistique de Cours :

Les formations auront lieu dans l'un de nos Centres inlingua, en entreprise, ou en visio.

### Déroulement des Cours :

Les formations sont réalisées :

- hors temps de travail
- pendant le temps de travail

### Planification des Cours :

Les plages horaires des formations seront définies en fonction des disponibilités communes à l'ensemble des stagiaires.

Dans le cas de cours individualisés, l'établissement d'un calendrier précis ne peut être fourni à l'avance. Chaque stagiaire possède son parcours de formation propre.

### Modification des séances de cours :

Pour des groupes intra-entreprise ou pour des cours individuels : toutes les séances planifiées sont modifiables. Les demandes de modification doivent nous parvenir au plus tard avant le vendredi midi qui précède la séance.

Seules les demandes de report effectuées par mail seront prises en compte. Toute annulation de cours hors délai de préavis vous sera facturée directement.

Les cours de groupe en inter-entreprise, les cours en immersion et les inscriptions aux examens (ex : TOEIC) ne sont pas modifiables après inscription.

### Inscription effective :

Les stagiaires sont inscrits dès la signature de la proposition financière (Bon de commande), de la réception par INLINGUA de l'accord officiel de prise en charge de l'OPCO et de la convention de formation dûment datée, signée et tamponnée, ou de l'inscription du stagiaire sur la plateforme CPF.

### Formation forfaitaire :

Inlingua Bourgogne retiendra sur le coût total, les sommes réellement engagées pour la réalisation de la formation, conformément aux dispositions de l'article L 920-9 du Code du Travail. En conséquence, seules les séances effectivement consommées feront l'objet d'une facturation.

Pour les formations intra-entreprises, d'éventuelles absences d'un ou plusieurs stagiaires ne sauraient faire l'objet de révision de prix ou d'avoir.

### Accord sur les prises en charge :

En cas d'accord partiel de l'OPCO de référence, l'entreprise signataire ou le stagiaire, le cas échéant (CPF en autonomie ou Particulier), s'engage à prendre en charge le complément financier de la formation.

Dans le cas de formation mixée intégrant de la consolidation pédagogique (MyLab), si ces séances en autoformation planifiées n'étaient pas effectuées, inlingua se réserve le droit de réclamer à l'entreprise de(s) l'apprenant(s) le montant correspondant à l'ensemble des heures non effectuées. Ou le cas échéant, à l'apprenant, le montant des heures non effectuées, qui ne seraient pris en charge ni par l'OPCO ni par l'entreprise.

### Non réalisation partielle ou totale de la prestation de formation :

Si, par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la formation, le contrat sera résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat. Dans le cas de formations en groupe, si l'un des stagiaires devait arrêter sa formation en cours, pour quelques raisons que ce soit, Inlingua Bourgogne, serait en droit de conserver le montant de la prestation négociée au préalable avec le client (maintien du taux horaire prévu lors de la signature de la convention de formation).

### Nombre maximum de participants dans les Cours en groupe : 6

### Fréquence minimum des cours : 1h30 par semaine

### Date de démarrage des cours :

La date de démarrage de la formation sera définie par inlingua en relation avec le ou les stagiaires

### Contenu Programme : Programme inlingua adaptés aux besoins et aux niveaux

### Niveau pré-requis des Stagiaires : Aucun

### Evaluation :

Test écrit et oral avant l'élaboration du parcours de formation. L'évaluation sera réalisée lors du rapport de progrès individuel.

Je soussigné(e).....  
déclare avoir pris connaissance et accepte les conditions générales de vente.

### Signature et cachet de l'entreprise :

BONNIER SAS

Siège Social : 12 rue de Cannes • 59000 Lille • Téléphone : 03 28 16 33 00  
Capital 150 000 € • RCS Lille 314 818 691 • Siret 314 818 691 00094 • www.inlingua-france.fr